



INFORMATIONS

INFO 1 – Novembre 2020

Retrouvez nous sur : www.cclmhd.fr

Retrouvez-nous dès maintenant sur la page Facebook officiel de la Mairie :

<https://www.facebook.com/mairie.malpas>

Mot du Maire



Bonjour à tous,

Voici le bulletin avec quelques informations récentes.

Le confinement est de retour parce que nous devons faire face à une épidémie bien active et même si dans notre village nous avons le sentiment d'être protégé ou moins au contact de la maladie, une dizaine de nos concitoyens a été atteint par le virus. Protégeons nos proches et protégeons-nous également parce qu'au regard des informations tout le monde n'est pas touché de la même façon.

La gendarmerie nous a fait savoir que le taux d'incidence était passé à 697 pour notre secteur du Haut Doubs. Les contrôles par la gendarmerie vont s'intensifier. N'oubliez pas votre attestation.

Nous n'avons pas pu réaliser cette année la commémoration du 11 novembre en vous accueillant tous (10 personnes maximum). Toutefois nous nous sommes retrouvés en comité restreint avec notre porte-drapeau René Viennet. Nous étions d'ailleurs déjà allés saluer les braves tués en 1940 près de la ferme de Beauregard. N'oublions pas ceux qui nous ont permis d'être dans un pays libre et paisible et ceux qui aujourd'hui donnent leur vie pour nous protéger. Le discours de notre ministre des anciens combattants nous rappelle le symbole du Soldat Inconnu.

D'autres moments sont plus agréables : La rentrée des classes s'est bien passée à l'école primaire d'Oye et Pallet ainsi que celle de Labergement-Sainte-Marie

Le projet d'extension de l'école de Oye et Pallet et notamment la construction d'une bibliothèque médiathèque est en cours. Nous vous présenterons le projet dans le prochain bulletin. Le compte rendu de l'activité de la bibliothèque montre combien elle est dynamique et ouverte à tous.

L'équipe communale de la communication a mis en place une page facebook qui nous permettra de communiquer rapidement par de simples et courtes informations mais nous continuerons à réaliser nos bulletins.

Au plaisir de vous rencontrer, lors d'une promenade dans le village ou autour du lac,

Jean-Bernard THERY

Pour tout renseignement :

Téléphone : 03.81.89.46.86

Mail : bibliothequeoyeetpallet@gmail.com

Horaires d'ouverture :

PÉRIODE SCOLAIRE

Mardi 16H10-18H30 Mercredi 10-12H30 et 16H00-18H30

VACANCES SCOLAIRES => Mercredi 10H00-12H00



La vie de la bibliothèque en 2020 a subi les mêmes aléas que l'ensemble de notre planète. Alors, forcément, il a fallu s'adapter ! Pourtant l'année commençait déjà avec de belles rencontres pour la **Nuit de la lecture** en janvier, un "**groupe-laine**" les premiers mercredis du mois avec rouet-aiguilles-cards-crochets-tissages (et gâteaux et jus de fruits...), tout ça dans un joyeux mélange de générations, grand(e)s et petit(e)s, pour s'enrichir mutuellement.

Et puis, patatras... Arrêt du prêt et des animations ! Ce sont les **échanges par mails** qui prennent le devant de la scène pendant le printemps. **Skype** va nous permettre aussi deux séances d'**histoires racontées**, par "la voix" chez elle, et "les oreilles attentives" dans leur maison respective. Expérience tentée et réussie, OK, mais bon, qui manque un peu de proximité !!! Petit à petit, les choses se remettent en place : les livres peuvent à nouveau être empruntés, d'une fermeture complète, on passe à des horaires modifiés, et le passage dans les classes est possible, mais sans emprunt de livres pour les écoliers. On s'adapte encore !



Le **jardin partagé de l'abreuvoir et de la mairie**, planté en même temps que le fleurissement du village, est "visité" par les élèves en juin, avec, en lien, des animations dans les classes et des lectures sur ce thème. La fréquentation de la bibliothèque pendant l'été est stable. La rentrée voit son lot de nouveaux inscrits ; c'est toujours agréable de faire découvrir ce bel outil intercommunal qu'est la bibliothèque, pour parler livres, bien sûr, mais également pour proposer des rendez-vous tout au long de l'année. Les animations d'automne, malgré les circonstances sont réalisées :

- Une superbe **Journée du Patrimoine**, avec l'aide de la nouvelle équipe municipale et de bénévoles, le 19 septembre, à **la mare des grands Communaux** : un lieu magique (re)-découvert avec les anciens plans cadastraux, une nouvelle carte de course d'orientation, et une approche de la flore et des petits fruits d'automne.
- La soirée "**Courts métrages**" du 9 octobre, proposée par la Médiathèque Départementale du Doubs, pour rire, pleurer, s'étonner, s'émouvoir, avec une belle sélection de petits films.

Les étagères de la bibliothèque sont toujours achalandées de nouveautés, achetées grâce au budget alloué par la commune d'Oye et Pallet et les 3 autres du regroupement pédagogique, Les Grangettes, la Planée, Malpas. Il y a forcément des ouvrages que votre curiosité dénicherait... ils n'attendent que vous ! Pour suivre les infos, mises en lien sur le site de la Communauté de Communes :

<https://www.cclmhd.fr/commune/oye-et-pallet/?page=bibliotheque>

Les bibliothèques sont à nouveau fermées... Ce printemps, d'une façon informelle, vous pouviez venir échanger des livres, des magazines, des films. Je vous propose cette fois de **me contacter par mail ou tel**, on prend rendez-vous, on se retrouve à l'entrée de la bibli, et vous pouvez me laisser vos documents et en récupérer de nouveaux. Nous sommes partenaires du catalogue collectif "sequoia", mis en place par la Médiathèque du Doubs. Tous les livres de la bibli n'y sont pas encore enregistrés, mais vous aurez déjà un aperçu sur le site :

<http://sequoia.doubs.fr/>

Allez visiter ce site ; évitez peut-être les réservations directes en cette période, passez plutôt encore par la bibliothèque. **Les rendez-vous du groupe-laine sont annulés. Les Petites Fugues au Montrinsans avec Marcus Malte sont annulés.**

Marie Armbruster, Bibliothécaire

Vous trouverez, ci-dessous, le Texte de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée, chargée de la mémoire et des anciens combattants et qui a été lu lors de la cérémonie du 11 Novembre.

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore. Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « Ceux de 14 ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance. 8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champ d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom. Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.

Comme pour le 8 Mai, la crise sanitaire nous a obligé à réduire au minimum les personnes présentes à la cérémonie du 11 Novembre. C'est avec René VIENNET, Porte Drapeau de la commune, que M. le Maire et ses adjoints ont rendu hommage aux morts pour la France de la Grande Guerre, mais aussi aux 20 militaires morts en service durant l'année.

N'oublions pas bien sûr tous les soldats qui ont donné leurs vies pour la Patrie, notamment les trois courageux soldats qui en 1940, isolés de leur régiment, ont défendu jusqu'à la mort, le blockhaus de

Beauregard face à l'armée nazi qui déferlait sur notre pays. M. Le Maire et notre Porte Drapeau se sont rendus à la cérémonie hommage à ces courageux soldats au début de l'été.



- Pendant la période du confinement, le secrétariat de Mairie reste ouvert au public (jusqu'à nouvel ordre), et ce dans le respect des gestes barrières. Lors de votre déplacement en mairie, vous devrez vous munir d'une attestation où vous aurez coché la case « Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public », ainsi que d'un masque pour pouvoir entrer dans la mairie.
- Votre déplacement à la mairie devra se faire pour tous les actes ou démarches qui ne peuvent être réalisés à distance, notamment pour les actes concernant l'état civil (acte de décès, recensement, acte de reconnaissance, ...), déposer un permis de construire, ... etc.
- Pendant le confinement, les mariages continueront à être célébrés et les PACS à être enregistrés. Cependant le nombre de personnes autorisées à assister à la cérémonie est limité à six au maximum (l'officiel d'état-civil n'étant pas décompté dans ce nombre). Les cérémonies devront se faire en respectant les gestes barrières (masques obligatoires).
- Il reste des masques à disposition en mairie pour les personnes qui le souhaiteraient.
- Nous vous informons que Malpas est situé dans une zone migratoire concernée par le virus influenza aviaire. Ainsi à compter du 6 novembre, les mesures de prévention suivantes sont rendues obligatoires :
 - *Claustration ou protection des élevages de volailles par un filet avec réduction des parcours extérieurs pour les animaux ;*
 - *Interdiction de rassemblement d'oiseaux (exemples : concours, foires ou expositions) ;*
 - *Interdiction de faire participer des oiseaux originaires de ces départements à des rassemblements organisés dans le reste du territoire ;*
 - *Interdiction des transports et lâchers de gibiers à plumes ;*
 - *Interdiction d'utilisation d'appelant.*
- La déchetterie de la « Fuvelle » reste ouverte durant le confinement et sans rendez-vous, et ce dans le respect des gestes barrières (masques obligatoires pour accéder à la déchetterie). Nous vous rappelons aussi que les masques jetables doivent être mis dans un sac avant d'être déposé dans la poubelle verte, et non dans la poubelle jaune, sur la voie publique ou dans la nature. Merci.

